

Les cours de skis pour officiers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **54 (1909)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-338926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Cours de Skis pour Officiers

(Planches XI—XIII.)

Il y a une dizaine d'années, le ski était, pour ainsi dire, inconnu en Suisse. Quelques rares initiés le pratiquaient d'une façon plutôt médiocre et l'on n'était pas loin de prétendre que notre neige et notre terrain ne lui convenaient guère; il lui fallait la neige sèche et cristallisée de la Norvège et les rampes allongées des Alpes scandinaves.

Tout à coup, changement à vue. Mieux instruits par quelques touristes norvégiens en séjour dans nos stations d'hiver, nos jeunes gens s'aperçoivent que l'Alpe suisse et le Jura offrent aux amateurs du nouveau sport un admirable terrain d'entraînement. Leur exemple trouva promptement des imitateurs. Ce fut comme une traînée de poudre. Et maintenant, dans un grand nombre de vallées, le ski tend à devenir d'un usage courant. Non seulement les amis des sports s'y adonnent avec passion, mais les habitants, les enfants surtout, s'en servent journellement. Encore quelques années, et quand ces enfants auront grandi, nous aurons une solide population de skieurs entraînés.

L'autorité militaire ne pouvait assister indifférente à ce mouvement. Un tiers de notre sol est un sol de montagne où l'hiver se prolonge pendant trois à quatre mois, souvent plus. Ce territoire s'étend, entre autres, sur trois de nos frontières, celle de France, celle d'Italie et sur la frontière d'Autriche. Ces trois Etats entretiennent, à deux pas de nous, des troupes de montagne admirablement instruites et parfaitement équipées. Contre un tel adversaire éventuel, et sur un terrain pareil, le ski offre un moyen de locomotion et constitue un engin de guerre trop précieux pour être négligé. Combien la tâche de nos troupes n'aurait-elle pas été facilitée sur la frontière du Jura, pendant l'hiver 1870-1871, si l'emploi du ski avait été connu! Au moment où l'armée de Bourbaki se présenta aux Verrières et à Sainte-Croix pour se réfugier en Suisse, certaines de nos brigades occupaient des secteurs de couverture dont le front, par suite de la neige très abondante, exigeait de nombreuses heures

pour être parcouru. Le ski aurait singulièrement simplifié le service des patrouilles et des estafettes. Les mêmes parcours auraient pu être accomplis en trois fois moins de temps et presque sans fatigue.

Ces souvenirs sont encore vivants dans nos mémoires. Des événements analogues peuvent se reproduire, ou de plus graves. Une campagne d'hiver n'est pas une de ces éventualités que l'on puisse exclure. Nos autorités estiment que nos troupes doivent y être préparées. Elles se sont demandé comment il convenait d'encourager l'exercice du ski dans l'intérêt de l'armée.

Les intentions ne sont pas de former des unités de skieurs constituées. Quelque soit l'étendue de notre territoire de montagne et la durée de nos hivers, ni l'une ni l'autre ne justifieraient les complications ni les frais de semblables formations. Il nous suffira de posséder, dans la plupart de nos bataillons et spécialement dans les bataillons alpins dont la création est projetée, un nombre plus ou moins grand de soldats connaissant le ski, à qui puissent être confiées les missions supposant l'utilisation de cet engin : service d'exploration, d'estafettes, d'éclaireurs, de postes de couverture ou de liaison, raids d'avant-postes, etc. Si, le cas échéant, certaines missions plus importantes exigeaient des effectifs plus considérables, il serait aisé de prélever momentanément des soldats sur leur unité pour les former en détachements provisoires.

Mais s'il n'est pas indispensable d'encourager l'instruction du ski pour le simple soldat, et si l'on peut s'en remettre de ce soin aux habitudes nouvelles de la population civile, il n'en est pas de même des cadres. Ceux-ci, officiers et sous-officiers, les premiers surtout, se recrutent en grand nombre dans les villes et, d'une manière générale, dans les contrées populeuses du plateau suisse. La montagne les fournit dans une moindre proportion. Or, étant donnés surtout les services spéciaux que l'on attend des détachements de skieurs, il faut, pour les diriger et les commander, des chefs énergiques, doués d'initiative et bien entraînés.

C'est donc sur la formation d'officiers et de sous-officiers skieurs que les autorités militaires ont porté leur attention et c'est afin d'en obtenir un nombre suffisant qu'elles ont demandé à la Confédération d'encourager l'organisation de cours de skis.

Les lecteurs de la *Revue militaire suisse* connaissent le régime créé par la décision du Département militaire fédéral au sujet

des subsides aux cours ¹. Ce régime offre le précieux avantage de laisser une très grande latitude aux organisateurs dans l'établissement des programmes de travail et de stimuler à un haut degré l'initiative des instructeurs. Ceux-ci ne sont bridés par aucune règle formaliste, par aucun chéma; ils se déterminent librement, tenant compte surtout de la composition des classes dont ils dirigent l'instruction.

Car le travail ne doit pas être *technique* seulement — ainsi l'exige la décision du Département militaire —; il ne s'agit pas uniquement de former les élèves à la pratique du ski, de leur en enseigner l'emploi et de leur procurer l'assurance qui leur permettra d'affronter tous les terrains, souvent très accidentés des régions alpines. Ils doivent encore apprendre quelle doit être l'utilisation *tactique* des skieurs, de quelles missions ceux-ci peuvent être chargés pour le service des unités dont ils font partie, et comment ils les rempliront. Il faut enfin que ces cours servent, indépendamment de l'enseignement du ski et de son utilisation tactique, à rafraîchir les connaissances des officiers pour l'exercice de leur commandement en général.

Notre système de milices présente l'inconvénient — que les cours annuels ont atténué, mais non supprimé — de laisser entre les périodes de convocation et d'instruction de nos troupes des intervalles plus ou moins prolongés. Nous saisissons en conséquence toutes les occasions qui s'offriront à nous de maintenir notre entraînement tactique. Les cours de skis doivent être une de ces occasions-là.

Le programme variera suivant la qualité des élèves. Sont-ils en majeure partie des officiers approchant des grades supérieurs, l'instruction tactique abordera des tâches différentes que s'il s'agit de lieutenants ou de premiers-lieutenants. On tiendra compte aussi des différences d'armes pour demander à chacun des travaux en rapport avec sa spécialité et en faire profiter l'instruction de la classe entière. Mais, comme de juste, tout ceci ne peut pas être fixé à l'avance. La participation aux cours étant volontaire, et les inscriptions étant admises, pour favoriser cette participation, jusqu'aux derniers jours qui précèdent l'entrée, le programme d'instruction ne sera définitivement arrêté qu'à ce moment-là.

¹ *Revue militaire suisse* 1907, p. 867.

Cela dit, il peut être utile d'aborder quelques détails d'organisation.

Le cours est généralement divisé, suivant le nombre des élèves, en un certain nombre de classes correspondant au degré d'aptitude des skieurs. Il y aura, par exemple, une classe supérieure de skieurs entraînés, une classe moyenne de skieurs moins habiles et une classe inférieure de débutants. Chacune comptera généralement de 10 à 15 élèves. Passé ce dernier chiffre, et sauf pour les entraînés qui peuvent être nombreux sans inconvénient pour leur instruction, il y aura avantage à dédoubler les classes, afin de faciliter l'action de l'instructeur. A la tête de chaque classe, on place un instructeur technicien.

Au début, alors que le sport du ski était moins développé, il n'était pas toujours facile de trouver des instructeurs. Aujourd'hui, cette difficulté a disparu. Notre corps d'officiers fournit de bons professeurs de ski en suffisance pour les besoins.

A la tête du cours, comme directeur général, on appelle un instructeur chargé de l'enseignement tactique; ce choix non plus n'offre plus de sérieuses difficultés, le nombre des officiers supérieurs qui pratiquent le ski tendant à augmenter au fur et à mesure que de nouvelles classes d'âge gravissent les échelons de la hiérarchie.

Il faut, naturellement, qu'un accord parfait règne entre l'instructeur tacticien et les instructeurs techniciens; ils sont des collaborateurs à la même œuvre; le premier prendra toujours l'avis des seconds pour proportionner mieux la nature des travaux tactiques aux aptitudes techniques des élèves.

Les journées d'hiver étant courtes, le travail sur le terrain ne peut guère commencer avant huit ou neuf heures du matin. Il dure jusque vers cinq heures ou cinq heures et demie du soir, avec une interruption d'environ deux heures au milieu du jour. Lorsque la classe s'éloigne pour la journée de la localité qui lui sert de place d'armes, — ce qui peut devenir très tôt la règle, dès le troisième jour par exemple, — les skieurs emportent une collation froide dans leur rucksack.

Tout le monde, aujourd'hui, a vu des skieurs. L'équipement, très simple, consiste en une paire de skis, deux bâtons ferrés légers, généralement en bambou, en hêtre ou en noisetier, munis d'une rondelle à la partie inférieure pour les empêcher d'enfoncer trop dans la neige; ils servent d'appui à la montée

et, réunis en un seul, de frein aux fortes descentes ; enfin, un rucksack contenant les vivres et le jersey de doublure ou de rechange.

En France, en Italie, en Allemagne, on emploie un fort bâton unique. Nous préférons les deux bâtons légers ; ils procurent l'avantage d'un point d'appui pour chaque pied à la montée ; on évite ainsi bien des reculades, partant bien des efforts. Comme, d'autre part, le vrai skieur est celui qui a appris à évoluer sans bâton et se sent assez sûr de ses arrêts pour n'utiliser un frein que sur les fortes pentes verticales ou le long de rampes en précipice, la réunion des deux bâtons en un seul n'est pas un embarras.

Les deux ou trois premiers jours sont consacrés exclusivement, pour les débutants surtout, à des exercices techniques. On laisse les bâtons de côté, comme dit ci-dessus ; ils ne peuvent donner que de mauvaises habitudes et retarder l'équilibre. Les exercices doivent procurer la souplesse des genoux, l'équilibre du corps, l'habitude des arrêts brusques, de façon à n'être jamais pris au dépourvu dans aucune glissade et devant n'importe quel obstacle.

Aussitôt les premières difficultés vaincues, l'enseignement tactique commence. On peut l'organiser d'une foule de façons ; chaque instructeur a son système ; pourvu que le rendement soit bon, peu importe la manière ; l'arbre sera jugé à ses fruits. Voici comment nous avons vu procéder dans les cours auxquels nous avons assisté.

Le directeur du cours qui aura reconnu au préalable le terrain arrête une situation tactique pour une unité déterminée dont il indique la mission. Il le fera soit sous la forme d'un thème, soit sous celle d'un ordre censé venu d'une instance supérieure. Il choisira volontiers une unité dont la valeur dépasse d'un degré le grade de l'élève à qui il en confiera le commandement ; un régiment si l'élève est un commandant de bataillon, une compagnie s'il est lieutenant, et ainsi de suite.

La tâche est communiquée le soir, à la rentrée des exercices. Les élèves chargés de la résoudre et de composer les ordres d'exécution auront ainsi la soirée pour y réfléchir et arrêter leur rédaction. Il est, en effet, dans l'intérêt d'une plus grande précision et d'une étude plus approfondie que ces travaux soient mis par écrit. Le cas échéant, plusieurs officiers seront chargés

du travail, chacun pour soi. La comparaison des solutions et des ordres enrichira la discussion.

Celle-ci a lieu le lendemain matin, avant le départ; elle donne matière à deux ordres d'enseignement: le raisonnement d'une situation tactique et la rédaction d'un ordre.

Naturellement, l'exercice doit être conçu de façon à ce que cet ordre entraîne l'emploi de skieurs. Ce sera un exercice d'exploration pendant un stationnement ou la marche d'une colonne qui s'éclaire au moyen de patrouilles d'officiers; l'établissement d'un réseau d'avant-postes dont les éléments se relient à l'aide de patrouilles de communication; la recherche d'une position défensive dont les secteurs doivent être reconnus et feront l'objet d'un compte-rendu des officiers chargés de la reconnaissance, compte-rendu topographique, compte-rendu de mise en état de défense, compte-rendu d'emplacements d'artillerie avec les moyens d'y parvenir, etc. On n'a que l'embarras du choix.

La direction de l'exercice est alors confiée à l'un des élèves qui a rédigé l'ordre d'exécution. Il indique sa tâche à chaque patrouille et fixe le rendez-vous. Puis on part. Dans la composition des patrouilles on tient compte de l'aptitude technique des officiers, c'est-à-dire que la longueur et la difficulté des parcours seront proportionnés au degré d'entraînement des skieurs. Aux plus habiles les trajets les plus ardu; aux moins exercés les parcours plus aisés. Chaque patrouille a son chef qui rédigera le compte-rendu en cours de route pour le remettre à l'élève commandant à l'arrivée au rendez-vous. Les débutants qui ne sont pas encore en état de fonctionner pour le service des patrouilles forment le gros de la colonne qui se rend directement au lieu de réunion.

Si le corps de troupes supposé en action comporte des commandements d'unités en sous-ordre, — bataillons ou compagnies, batteries, subdivisions du génie, ambulances, etc. — ces commandements seront répartis et l'on profitera de la première halte pour formuler, oralement cette fois, les ordres intéressant ces sous-unités. On trouvera ainsi matière à application pratique des diverses prescriptions réglementaires, règlements d'exercice, règlement de service, instruction sur le service en campagne, guide des états-majors, etc.; on pourra étudier de petits problèmes de longueur de colonnes dans un terrain de

neige, de durée de déploiement, de ravitaillement en munitions et en vivres ; bref, un simple exercice de skieurs fournira l'occasion d'une part, de se remémorer l'instruction tactique élémentaire, d'autre part, de s'accoutumer à l'énoncé rapide d'ordres clairs et complets.

Quand les patrouilles rentreront au lieu de rendez-vous, ce sera la rédaction des rapports dont l'étude sera entreprise. L'élève-commandant en présentera la critique, et ce sera pour lui l'occasion de se former au rôle d'instructeur de ses sous-ordres et, dans la mesure où cela peut lui être utile, de professeur de tactique.

L'exercice remplit généralement toutes les heures de la matinée. L'après-midi est alors consacrée à une reprise des travaux techniques sur les pentes voisines du lieu de rendez-vous ou sur celles que l'on rencontre, au hasard du chemin, en cours de rentrée au cantonnement.

Cette façon de procéder présente l'avantage d'unir le travail tactique à la marche à travers tout terrain et aux exercices techniques sur des pentes choisies. On obtient par là un maximum de variété, par conséquent un maximum d'attention de la part des élèves dont l'esprit n'est pas fatigué par la répétition trop prolongée partant monotone d'un même travail. Il est facile, en outre, de proportionner les tâches et les exercices tant tactiques que techniques au degré de préparation et d'aptitude de chacun.

On termine souvent le cours par une course de fond d'une certaine longueur et, souvent aussi, pour les skieurs les plus expérimentés, par une course de ce genre avec concours de vitesse. Ici encore on corsera volontiers le programme d'une tâche tactique à résoudre. On demandera, par exemple, aux concurrents de déterminer depuis un sommet et de fixer sur la carte les points de diverses routes à partir desquels des colonnes marchant dans telle ou telle direction peuvent être aperçues ; ou bien, on demandera un compte-rendu de reconnaissance d'une partie du chemin parcouru, etc. On tiendra compte, dans le classement des concurrents, de la valeur de ce travail en même temps que de la rapidité du parcours et de la bonne tenue à l'arrivée. Pour mieux juger de ce dernier élément on plantera le poteau d'arrivée sur un terrain incliné, afin d'obliger le skieur à un arrêt en cours d'élan.

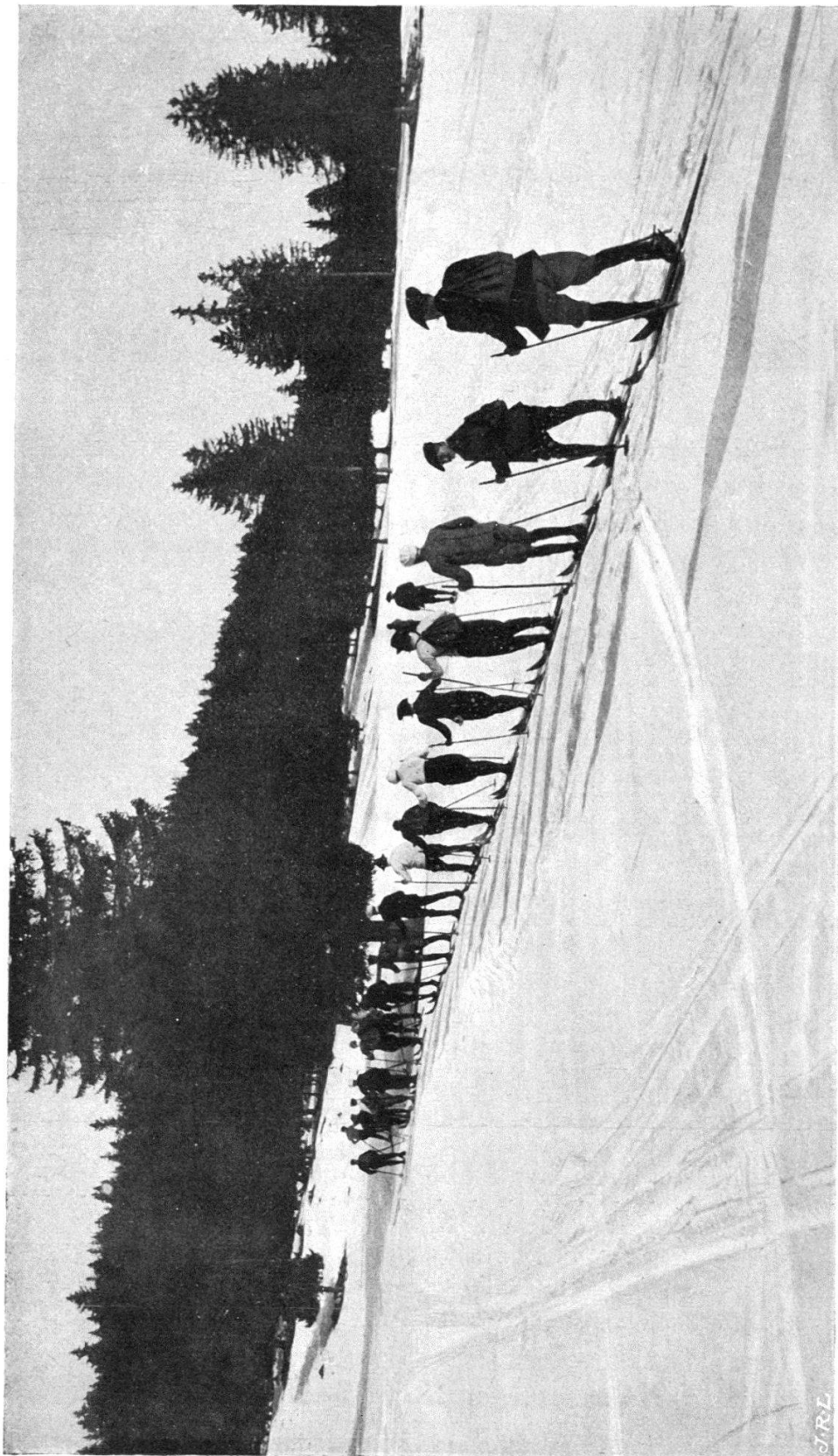
Des tirs, au fusil ou au pistolet, sont parfois introduits au programme. On peut les combiner avec un exercice de course, par exemple, ou une petite manœuvre tactique. Rien n'empêcherait d'organiser des exercices du genre de ceux que préconise le programme pour les exercices des sociétés volontaires de tir, tirs de combat à balles, par groupe ou section, à distances inconnues, contre des buts de campagne, avec appréciation des distances avant l'ouverture du feu. De telles épreuves seraient d'un haut intérêt; la neige, selon l'éclairage surtout, trompe beaucoup sur les distances, et le choix d'un terrain propice serait souvent plus facile en hiver qu'en été, la population circulant moins.

Au dernier cours de la Combballaz on a expérimenté avec succès les groupes de skieurs traînés par un cheval. Huit à dix skieurs peuvent facilement être remorqués à la file indienne le long d'une corde à laquelle le cheval est attelé; le skieur de tête tient les rênes et dirige l'attelage. Si la montée est douce et la piste un peu tassée, le cheval peut exécuter un long parcours au trot que les skieurs accomplissent ainsi sans aucune fatigue. Ce procédé de marche pourrait rendre les plus utiles services.

Des cours d'un autre genre peuvent être organisés, pour skieurs entraînés, sous la forme d'un voyage d'état-major. Un thème tactique, pour une unité plus ou moins importante, servira de base au voyage, qui se poursuivra sur un terrain quelque peu étendu, justifiant la rédaction ou l'énoncé de tous les ordres et de tous les comptes-rendus que nécessiterait l'opération réelle. Il sera facile, dans des voyages de ce genre, de travailler à double action. La succession des opérations justifiera toujours de nombreux parcours dans des contrées chaque jour nouvelles. Les élèves acquerront ainsi une grande assurance dans la marche en terrain accidenté.

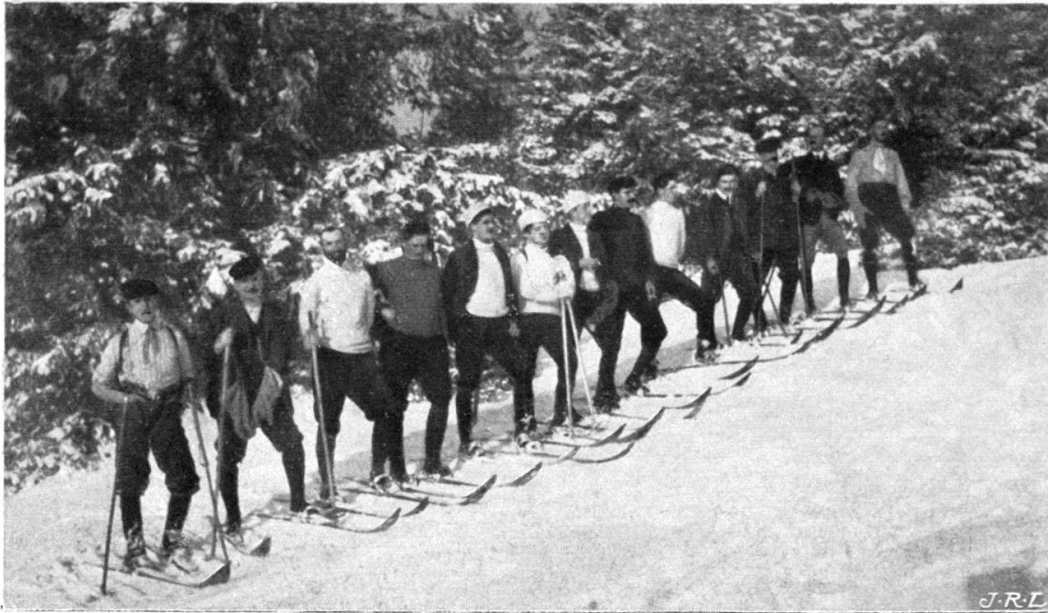
Naturellement, l'expérience aidant, l'émulation faisant son œuvre, on parviendra à perfectionner l'organisation des cours et à accroître leur rendement. Leur multiplication y contribuera aussi. A cet égard, les encouragements de la Confédération seront précieux. Ils n'existent officiellement, sur la base des prescriptions rappelées plus haut, que depuis deux années et l'effet a été instantané. La statistique suivante le démontre.

Pendant l'hiver 1905-1906, trois cours ont été organisés, un dans le Jura, à Sainte-Croix, un sur le plateau, à Berne, un dans les Alpes, à Zweisimmen. Ils ont réuni 61 participants.

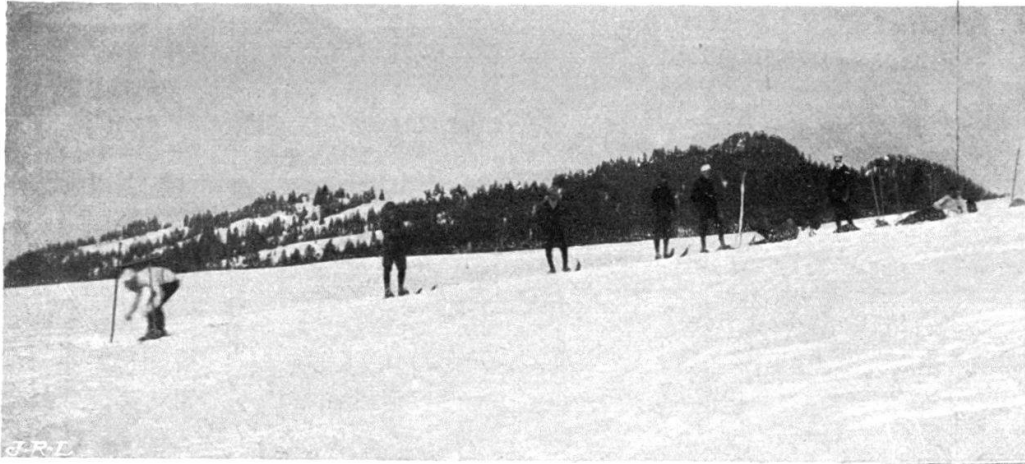


Cours de skis. Ste-Croix 1908. — Montée au Chasseron.

S.R.L.



1. Sainte-Croix. Le cours de skis de 1909.



2. La Comballaz. Exercices d'assouplissement.



3. La Comballaz. Un champs d'exercices.



1. La Comballaz. Le cours de skis de 1909.



2. La Comballaz. Repos

Pendant l'hiver suivant, 1906-1907, nous trouvons quatre cours — un dans le Jura, Sainte-Croix, trois dans les Alpes, Zweisimmen, Andermatt, Mayens de Sion (Valais), — avec 64 participants.

Et tout à coup, en 1907-1908, le nombre des cours fait plus que doubler et celui des participants est quintuplé. Dix cours sont organisés répartis sur tout le territoire alpin, plus deux dans le Jura, et 316 officiers et sous-officiers y prennent part.

La statistique de l'hiver 1908-1909 n'a pu encore être établie. Dans sa chronique suisse de janvier, la *Revue militaire suisse* a signalé six cours dans la Suisse romande, dont deux dans le Jura et quatre dans les Alpes. Ils ont réuni plus de cent participants ayant droit aux subsides. Non moins nombreux ont été les cours de la Suisse allemande. Il est probable que tout compte fait on ne s'éloignera pas beaucoup du chiffre de 500 participants pour cette quatrième année.

Le développement du ski au point de vue militaire est donc en bonne voie en Suisse. Si la persévérance répond à l'élan, nous posséderons, d'ici quelques années, un effectif d'officiers et probablement de sous-officiers suffisant, et réparti sur une assez grande partie du territoire, pour répondre aux nécessités d'une campagne d'hiver.

